

Présentation

Poste de la gare de Lausanne,
au cœur du réseau ferroviaire vaudois

ACTUALITÉ: Le Concept intercantonal de coordination opérationnelle et préventive (CICOP) a 20 ans

PROXIMITÉ: La police de proximité, un état d'esprit au-delà de tout processus



NO TO RACISM



RESPECT

UEFA.org

8

Actualité



Sommaire

12

Proximité



19

Eclairage



5 Point de vue

6 La parole à ...

Le colonel Olivier Botteron
relève un nouveau défi

8 Actualité

Le CICOP fête ses 20 ans

12 Proximité

La proximité, un état d'esprit

15 Présentation

Le poste de la gare
de Lausanne

19 Eclairage

Le bureau des manifestations:
50 ans d'activité

23 Portrait

La gendarme Marie Terrin,
cavalière émérite

25 Société

FC Sûreté: un demi-siècle pour
les jaunes et noirs!

27 Sur le vif

18^e championnat suisse de
police de judo

28 Coup de cœur

Osez tous les métiers - Fanfare

31 Personnel

Nouveaux collaborateurs et
départs à la retraite

23

Portrait



28

Coup de cœur



N° 95/ Décembre 2014

Paraît 4 fois par an
Tirage 4900 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP
(3315 exemplaires)



Editeur: Police cantonale vaudoise
Direction prévention et communication
Centre Blécherette - 1014 Lausanne

Comité éditorial: Jean-Christophe Sauterel, *rédacteur en chef*, Olivia Cutruzzolà, *responsable d'édition*, Marlyse Biderbost, Pierre-Olivier Gaudard, Philippe Jatton, Olivier Rochat

Rédacteurs: Olivia Cutruzzolà, Philippe Jatton, Dominique Glur, Gianfranco Cutruzzolà, Julien Muggli

Photographies: Débora Varela, Sabine Dufour, Jonathan Somville, Olivia Cutruzzolà, Maïna Loat

Mise en page: Next communication SA

Relecture: Police cantonale vaudoise

Impression: IRL plus SA

Abonnement: Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs.

Contact: presse.police@vd.ch -
021 644 81 90
www.police.vd.ch

Publicité: Next communication SA -
021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise

Toute reproduction autorisée
avec l'accord de l'éditeur



Une vitre brisée symbole de « système d'alarmes »

Depuis plus de 20 ans, Securitas Direct contribue à démocratiser les systèmes d'alarmes domiciliaires sans jamais remettre en cause ses valeurs.

Le marché du système d'alarmes a explosé ces dernières années. Avec sont lot de nouveaux acteurs et de nouvelles « approches » commerciales... Au milieu, Securitas Direct fait figure d'exception avec une ligne de conduite et une philosophie intacte depuis 20 ans.

1. Dissuader

Premièrement. Délimiter la zone privée de la zone publique au moyen d'un mur. D'un grillage, etc. La pose de l'autocollant « sous alarme » de Securitas Direct communique par ailleurs la présence d'un système d'alarmes et dissuade les cambrioleurs.

2. Empêcher

L'occasion fait le larron ! Prenez des précautions indispensables : Ne laissez aucune valeur dans votre maison, déposez vos valeurs et bijoux dans un coffre bancaire, assurez-vous que tous les accès soient fermés lors de chaque absence. Vous réduirez ainsi le risque de cambriolage.

3. Retarder

La résistance à l'effraction des murs, portes et surfaces vitrées doivent être connues. Avec des produits de qualité en sécurité mécanique vous pouvez retarder l'intrusion. Les cambrioleurs n'insistent guère plus que quelques minutes, le bruit qu'ils provoquent pourraient alarmer les voisins.

4. Détecter

Si le cambrioleur parvient à entrer, le système d'alarmes détectera aussitôt sa présence et déclenchera une alarme. L'opérateur de la centrale de traitement d'alarmes prendra les dispositions nécessaires : contre-appel, envoi immédiat sur place de la police et/ou du service d'intervention.

La période de l'angélisme semble définitivement terminée pour la Suisse Romande et chacun a pris conscience qu'il devait prendre des mesures pour assurer la sécurité de son domicile. Mais que conseille Securitas Direct à ses clients? Que peut-on faire concrètement? Quelles mesures de sécurité ont du sens aujourd'hui pour son domicile?

Ne tombez pas dans les excès !

Comme souvent, ne pas tomber dans les excès ! Mais bien analyser la situation afin de faire les bons choix. La sécurité est une affaire d'équilibre. Equilibre entre quatre grands groupes de mesures; Les mesures architectoniques (ou architecturales), les mesures mécaniques, les mesures techniques et les mesures personnelles.

Pourquoi équilibre? Car il paraît bien inutile d'investir sur une porte d'entrée blindée, si votre maison dispose de deux portes arrières et d'une porte fenêtre dans la cuisine (toutes les trois en simple bois!). Inutile d'équiper toutes ses fenêtres de barreaux d'acier si vous avez pour habitude de laisser la porte ouverte!

Une bonne analyse du niveau de sécurité du domicile peut contribuer à prendre les bonnes mesures et faire les bons choix.

- Penser de manière globale
- Mesurer les risques
- Equilibrer les mesures
- Rester réaliste

Mesurez les risques à tête reposée !

S'il est important d'équilibrer les mesures que l'on prend, il l'est tout autant de les mettre en relation avec les risques « réels ».

Pas facile lorsque un cambriolage vient de nous toucher ou de toucher un voisin, un ami et que des démarcheurs sonnent à votre porte... Penser à sa sécurité sous le coup de l'émotion est rarement de bon conseil. On achète ce que l'on nous propose, on opte pour une solution car un ami la choisie, mais est-elle adaptée pour son domicile? Comme un capitaine de bateau qui s'assure de disposer d'assez de bouées avant que le temps ne se gâte, prenez le temps d'y penser avant d'être confronté à un sinistre. Demandez des conseils, faites analyser votre maison, demandez des offres, réfléchissez à vos besoins.

Soyez réaliste !

Non, le temps où l'on laissait sa maison ouverte en allant faire les courses, ne reviendra pas. Oui, la sécurité est devenue une affaire individuelle. Non, ce n'est pas une idée agréable! Mais c'est la réalité, nous devons tous prendre un peu sur nous et ne plus nous reposer uniquement sur la sécurité publique et l'espoir de jours meilleurs...

Mais le réalisme passe aussi par l'analyse des besoins de sécurité, que nous venons d'évoquer. Mettez toujours en balance le rapport risque/coût/efficacité. Il serait pas exemple peu réaliste de remplacer tous les vitrages de sa maison par des vitrages blindés. A moins que votre maison n'abrite une banque...



www.securitas-direct.ch - 0800 80 85 90

7 étapes pour 1 processus d'alarme





Point de vue

Mes meilleurs vœux de succès au colonel Olivier Botteron

L'occasion m'est donnée dans cette dernière édition de l'année 2014 de rendre hommage au Commandant de la Gendarmerie, le colonel Olivier Botteron, qui a décidé de relever un nouveau défi professionnel au service de la Confédération.

J'ai pleinement conscience de l'émotion qui doit l'habiter en cette fin d'année et nous la partageons tant nous apprécions ses qualités humaines et professionnelles. Je suis partagé entre le regret de voir partir un chef et un leader respecté et rassembleur et la satisfaction de savoir que des responsabilités de premier plan pour la chaîne sécuritaire nationale mais aussi romande seront entre de bonnes mains. Je suis certain qu'il saura mener à bien ce nouveau défi, comme Commandant de la région VI du Corps des gardes-frontière, avec la détermination, l'engagement et le dévouement que nous lui connaissons si bien. Je tiens à le remercier au nom de toute notre institution et lui adresse mes meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles attributions.

La carrière exemplaire du colonel Botteron est l'illustration de la valorisation des talents qui prévaut dans notre institution. Entré à la Police cantonale en 1988, il aura, durant son parcours, gravi tous les échelons de l'institution. Son activité à toujours mis en perspective le souci aigu du bien-être de la collectivité, tout en sachant faire preuve d'empathie et de bienveillance envers ses collaboratrices et collaborateurs. Durant ses 4 années à la tête de la Gendarmerie, Olivier Botteron a demandé des efforts qu'il savait importants, mais avec la conviction qu'ils étaient justes et nécessaires. Ils l'étaient, nous en sommes convaincus. Il a su mener des réformes importantes pour le corps, adapter ses structures aux

nouveaux enjeux sécuritaires et ainsi mettre en place des dispositifs réactifs et ancrés dans la réalité du terrain.

Cette réforme n'aurait été possible sans l'adhésion et la volonté de vous tous, collaboratrices et collaborateurs. Un engagement valable pour les deux corps de police, mais également pour les services généraux. Cette abnégation et ce sens du devoir qui vous caractérisent ont, cette année encore, permis de relever de nombreux défis. J'en retiendrai deux en particulier, qui ont rappelé que notre institution était flexible et capable de s'adapter à des circonstances extraordinaires: la Conférence de paix sur la Syrie et Air 14. La Police cantonale dans son ensemble a su relever ces deux défis avec succès.

Le sommet de la Syrie a été marqué par un engagement conséquent de tous les collaborateurs. La Police cantonale s'est montrée à la hauteur des exigences de cette mission importante. Organisé dans l'urgence, il a démontré notre capacité d'action sous une forte pression. Car, vous ne le savez que trop bien, nous évoluons dans un domaine où nous sommes rarement maîtres de l'agenda, mais nous devons pouvoir répondre en tout temps et en toute circonstance aux événements. Avec plus de 1000 journalistes présents, vous avez de plus travaillé sous le regard de la planète et avez tous contribué au succès du sommet, sous l'angle sécuritaire s'entend.

Le second événement sur lequel je m'arrêterai s'inscrit parfaitement dans cette approche. Le meeting Air 14, organisé par l'armée, avec l'étroite collaboration des autorités civiles représentées par les deux Etats-majors de conduite fribourgeois et vaudois, a souligné l'importance des synergies entre tous les partenaires sécuritaires. Le succès populaire de la manifestation a nécessité une forte contribution de toutes nos forces pour assurer le confort et la

sécurité des nombreux visiteurs et nous avons rempli avec succès notre mission grâce à votre engagement sans faille.

Mais si ces événements ont cristallisé l'attention des médias et du public, ils ne sauraient éclipser l'importance du travail que vous fournissez tout au long de l'année loin des projecteurs et qui rappelle à votre hiérarchie que nous disposons d'un capital humain extraordinaire. Etre policier, c'est assumer une ambition collective. L'ambition de garantir les conditions d'une société pacifiée afin que chacun puisse envisager l'avenir avec confiance.

Chères collaboratrices, chers collaborateurs de la Police cantonale, vos missions peuvent s'avérer harassantes. Leur nature même vous amène à côtoyer de nombreuses situations difficiles qui peuvent modifier votre perception de la société et auxquelles vous devez pouvoir répondre avec recul. Je suis reconnaissant et fier du travail que vous accomplissez jour après jour au service des citoyens vaudois.

Je tiens finalement à saluer et remercier vos proches qui jouent un rôle fondamental pour votre équilibre et votre bien-être.

Enfin, je ne saurais conclure sans vous adresser à toutes et tous mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour l'année 2015. ■

Jacques Antenen
Commandant de la Police cantonale



La parole à ...

**Chères collaboratrices,
Chers collaborateurs,
Oscar Wilde disait que «nul
ne rencontre deux fois l'idéal.
Combien peu le rencontrent
même une fois.» Chacun
doit être l'acteur de son
cheminement de carrière,
le porteur de son propre
projet et le construire au
fil des circonstances et des
évolutions. Rester souple,
s'adapter aux changements,
se former tout au long de sa
vie, saisir des opportunités,
résoudre des problèmes, gérer
des projets, rester disponible,
savoir prendre des décisions
et communiquer.**

En tant qu'homme de terrain, d'action et de réflexion, relever des défis et gérer des projets complexes sont des démarches constantes dans mon parcours professionnel, soit plus de 30 années passées à garantir la sécurité et l'ordre publics dans notre canton.

Ainsi, il est des enjeux auxquels on ne peut rester insensible. L'administration fédérale des douanes m'a nommé, dès le 2 février 2015, Commandant de la région VI du Corps des gardes-frontière, à Genève, avec le grade de colonel.

Cette réorientation à laquelle j'aspire, représente une nouvelle voie passionnante à explorer. Elle n'est finalement pas si éloignée de mon engagement actuel, mais j'y vois là une opportunité concrète d'apporter toute ma connaissance du terrain afin de lutter contre la criminalité transfrontalière, la contrebande, l'immigration illégale entre autres, au profit d'une organisation à caractère national et international, tout en me nourrissant de ce nouveau challenge.

Ainsi, ce n'est pas sans émotion que je retrace certains points marquants de mon activité au sein de la Police cantonale vaudoise, respectivement de sa Gendarmerie.

Aujourd'hui, je tiens à exprimer toute ma gratitude, à tous mes collègues, croisés au fil de mes affectations successives; Vevey, Morges, Aubonne, le Centre d'intervention régional Ouest à Bursins, les Services généraux dans le cadre du projet Police 2000, Nyon, l'Etat-major de la Gendarmerie, le Secrétariat général du Département de la Sécurité et de l'Environnement afin d'apporter à l'Autorité politique mon expertise liée à la réforme policière, puis à nouveau l'Etat-major de la Gendarmerie, et enfin sur les différents théâtres d'opérations. Ces collègues, des forces vives de notre canton, avec qui nous avons échangé, fait part de nos points de vue et avancé avec la même volonté de garantir la sécurité publique.

Le 1^{er} novembre 2010, Le Conseil d'Etat m'a fait l'honneur de me nommer à la tête de la Gendarmerie vaudoise. L'opportunité m'était alors donnée de commander et de diriger le corps composé d'une communauté d'hommes et de femmes unis par le même esprit de service et animés par le même sens du devoir.

J'ai voué une grande partie de ma vie à cette Gendarmerie que j'ai rejointe en 1988, après quatre ans à la Police municipale de Morges. Deux écoles d'aspirants accomplies, deux

assermentations, dont la dernière en 1989, en prêtant serment sur notre Place du Château. Quels instants intenses j'aurai vécus, lorsqu'en 2011 et les années suivantes, j'aurai conduit les volées d'aspirants sur cette même Place. Des assermentations toujours uniques et préparées méticuleusement. Elles m'ont toutes marqué et nourri émotionnellement. Grâce à elles, j'ai renforcé mes convictions profondes d'appartenance à un corps d'élite.

Certainement d'une ampleur inédite pour la Gendarmerie depuis deux siècles, la Loi sur l'organisation policière vaudoise a permis d'adapter l'architecture de la sécurité du canton aux défis du XXI^{ème} siècle. Une fois la décision votée par le peuple et approuvée par nos instances politiques, encore fallait-il la mettre en œuvre. Telle a été ma mission.

Dès lors, la Gendarmerie s'est profondément modifiée. Cette réforme s'est faite dans un souci permanent de dialogue interne. Il a fallu vaincre un certain nombre de réticences inhérentes à tout changement institutionnel majeur. Je n'ai pas ménagé mes efforts et ai effectué un véritable «Tour du Pays de Vaud» pour aller expliquer le sens de cette évolution, au sein de notre organisation, comme auprès des autorités communales. L'avenir peut être envisagé avec confiance. Nous avons su évoluer avec les impératifs de notre époque, nous avons su nous interroger sur nos modes de fonctionnement dans un souci permanent d'efficacité.

Notre société, notre environnement nous imposent, dans tous les domaines (ordre public, judiciaire et circulation), de refuser l'immobilisme et de faire preuve de déterminations. Les efforts en matière de lutte contre toutes les insécurités constatées, même parfois perçues de manière subjective, ont été intensifiées. La délinquance en général augmente et évolue. Elle se fait plus radicale, plus mobile et plus innovante voire violente à notre endroit. Il a fallu adapter notre réponse par une analyse fine des phénomènes délictuels constatés, pour agir au plus près des réalités du terrain tout en prenant également en compte les bassins de vie et les flux de la population. Je relève deux axes essentiels qui sont notre vocation. Il s'agit, tout d'abord, du renforcement de la présence sur le terrain aux heures critiques, d'une visibilité accrue, d'actions directes, d'interventions et de surveillances, ceci en petite unité constituée ou avec des moyens humains et matériels en nombre conséquent. Le deuxième axe consiste à lutter contre des phénomènes locaux, en

uniforme et en civil, de bien connaître son territoire, ses particularismes, ses entreprises et la proximité avec ses citoyens.

Vous l'aurez compris, les exigences du métier et de notre environnement ne cesseront d'augmenter et c'est là tout l'objet de la formation qui est dispensée au cours de notre carrière. Tout au long de mon commandement, j'ai veillé aux comportements professionnels de mes collaborateurs et développé, sans relâche, les niveaux de connaissance de chacun et le sens des responsabilités, d'initiative et d'autonomie que chaque cadre doit avoir notamment. Le nouveau cursus que j'ai développé pour les



officiers en est un exemple. Le chef est celui qui montre l'exemple, qui donne du sens, celui qui oriente l'action de ses subordonnés. L'homme n'est pas une machine. La conduite des hommes ne se règle pas devant un écran d'ordinateur ou par téléphone. Savoir communiquer, savoir ordonner et savoir apprécier comme savoir contrôler, nécessitent une expérience humaine qui ne s'acquiert pas seulement lors des cursus, mais également dans le terrain. Je garde à l'esprit que, du décideur jusqu'à l'exécutant, c'est toujours à des hommes et des femmes que l'on s'adresse, que l'homme doit rester au cœur de nos préoccupations. Dès lors il leur appartient de concilier

la théorie et l'expérience, en veillant à cultiver leurs connaissances tout au long de leur carrière.

Gendarmerie et autorités communales: vers un dialogue toujours plus riche. Officialiser des liens permettant la mise en place de nombreuses actions visant à une meilleure connaissance réciproque des élus et de la Gendarmerie, faire connaître les infrastructures, les capacités et les outils de travail de notre institution et de les sensibiliser aux dispositifs pouvant répondre aux préoccupations de leurs administrés, tel a été un de mes objectifs. Sur le terrain, ces rencontres entre tous permettent non seulement de prendre connaissance des contraintes et des problématiques respectives, mais également de partager et diffuser des bonnes pratiques adaptées aux circonstances locales.

Nos autorités apprécient la Gendarmerie. Nous avons un intérêt commun à développer encore plus ce partenariat, notamment avec le déploiement, depuis juillet 2014, de répondants de proximité.

Je m'arrêteraï là, même s'il y a encore tant de chose à dire...

J'ai remis en question l'existant pour ne pas passer à côté des évolutions nécessaires et devoir les subir. J'ai la conviction que la Gendarmerie est plus forte qu'elle ne l'était lorsque je la rejoignais. Elle s'est renforcée.

Beaucoup parmi vous ont été surpris, déçus, voir choqués de ma décision de quitter de manière anticipée notre institution. Les très nombreux témoignages que j'ai reçus m'ont d'ailleurs profondément touché. La Gendarmerie existe depuis 1803. 17 Commandants l'auront dirigée avec pour chacun un parcours d'histoire, de vie et la garantie des valeurs de la Gendarmerie. Je ne fais pas mes adieux à notre noble Gendarmerie, l'avenir étant fait de rebondissements. Ainsi, c'est à dessein que je parle non pas de rupture avec le canton de Vaud, mais s'ouvre à moi de nouvelles perspectives au service de notre Pays avec pour unique objectif, une liberté et une plus grande sécurité au quotidien pour notre population. Ne perdons pas de vue que le citoyen est au cœur de notre action, qu'il soit victime, plaignant, témoin, auteur ou même simple usager.

J'ai accompli ma tâche.

Vive la Gendarmerie, vive la Police cantonale, vive le Pays de Vaud. ■

Colonel Olivier Botteron
Commandant
de la Gendarmerie vaudoise



Pour célébrer les 20 ans du CICOP, un colloque sur le thème de «une police guidée par le renseignement en Suisse et à l'étranger?», s'est tenu le 2 octobre dernier à Gollion en présence d'invités prestigieux. De gauche à droite: Monsieur Damien Dessimoz, analyste criminel CICOP, Monsieur Pierre Aepli, ancien Commandant de la Police cantonale vaudoise, Monsieur Olivier Ribaux, professeur à l'Ecole des sciences criminelles, Monsieur Jacques Antenen, Commandant de la Police cantonale vaudoise, Madame Béatrice Métraux, Cheffe du département des institutions et de la sécurité, Monsieur Pierre Van Renterghem, Europol, Monsieur Alexandre Girod, Chef de la Police de sûreté et Monsieur Sylvain Isoet, analyste criminel CICOP.

Actualité

Le Concept intercantonal de coordination opérationnelle et préventive (CICOP) a 20 ans!

De nombreux progrès ont été effectués dans l'optimisation du renseignement et l'intégration de l'analyse au sein de la police ces 20 dernières années. Se retourner sur ce passé récent offre non seulement des enseignements utiles, mais aussi des perspectives réjouissantes sur la capacité d'innovation et d'adaptation de nos institutions pour répondre à une criminalité qui ne cesse d'évoluer.

Réalisé par Olivia Cutruzzolà

L'existence d'une communauté romande du renseignement peut aujourd'hui être considérée comme un véritable acquis. Un long chemin a été parcouru depuis la première note de 1992 soulignant le besoin d'améliorer l'exploitation du renseignement. La signature d'une convention entre les chefs des départements de Justice et Police concernés a été apposée en avril 1994. Le CICOP était né. Depuis, si les avancées ont été nombreuses, elles ont nécessité des ajustements constants. L'optimisation de la collaboration et de la mutualisation des ressources entre les divers corps de police des cantons romands doit inévitablement s'inscrire dans la durée. Elle ne peut se faire qu'avec le plein appui des différents acteurs. C'est grâce à la lucidité, la vision et la détermination des initiateurs du projet, il y a déjà 20 ans – le Commandant

de la Police cantonale vaudoise Pierre Aepli, le Chef de la Police de sûreté Jacques-François Pradervand et le professeur Olivier Ribaux – que les premières pierres d'une police moderne et anticipatrice tournée vers le renseignement ont pu être posées. «La conjugaison de leur esprit visionnaire a permis de dépasser les frontières cantonales afin de trouver un modèle qui comble le manque régional en matière de renseignement. Ils ont pu susciter par leur enthousiasme l'adhésion des acteurs au-delà des juridictions cantonales, mais aussi créer l'ouverture vers le monde académique. Ils ont construit des ponts qui paraissent désormais naturels» s'est enthousiasmé le Commandant Jacques Antenen dans son discours d'ouverture du colloque organisé pour célébrer le 20e anniversaire du CICOP le 2 octobre dernier à Gollion.

Ambulance ■ Police ■ Pompier



Vous devez changer de véhicules ...

Jeune adulte, le CICOP est en pleine maturation

La création du CICOP a représenté une véritable mutation dans la manière d'affronter les problèmes sécuritaires. Arsenal juridique commun, mutualisation des forces, récolte, partage et valorisation de l'information sont autant de réponses essentielles pour faire face au changement de paradigme sécuritaire. Ce concept fût novateur à plus d'un titre. Il fut tout d'abord l'un des premiers projets opérationnels de collaboration intercantonale dans le cadre du concordat RBT (cantons romands, Berne et Tessin). Plutôt que de respecter la territorialité des polices, ses instigateurs se sont adaptés au franchissement des territorialités par les délinquants. Cette plateforme, financée par les cantons romands, a permis de consolider la coordination des actions et des enquêtes à l'échelle régionale.

Parer au fléau de la criminalité sérieuse demande de poursuivre en permanence la réflexion et l'intensification des collaborations et stratégies d'intervention. Par définition une approche proactive et non réactive est en perpétuelle évolution. «Nous avons

souvent en tête cette idée que la police attend puis réagit à des accidents, à des vagues de cambriolages ou autres agressions en tous genres. Or une grande partie des événements que nous traitons sont répétitifs. Si l'on est capable de comprendre ces répétitions et bien nous pouvons définir des schémas ou des modèles qui nous offrent la possibilité de les détecter, de les anticiper, voire dans l'idéal de les éviter» expliquent Sylvain Ioset et Damien Dessimoz, agents de police judiciaire spécialisés et co-responsables du CICOP. Véritables appuis à la décision opérationnelle, les analystes criminels du CICOP et les policiers des coordinations judiciaires romandes effectuent des synthèses des divers phénomènes criminels en cours sur le territoire romand et offrent ainsi un soutien indispensable à la prise de décision opérationnelle en temps réel.

Le renseignement, un enjeu stratégique majeur

La question de la meilleure maîtrise de l'information va rester d'actualité ces prochaines années. Dans un avenir proche, l'évolution des stratégies policières et des nouvelles technologies

devraient encore intensifier le rôle du renseignement. Concept d'apparence simple mais qui induit un nouveau changement philosophique: ce sont les informations qui sont à la base des actions de police, et non l'inverse. Cette approche s'appuie sur la récolte et le traitement de données d'une part et sur la plus-value apportée par l'expérience et les aptitudes policières d'autre part. «Les nouvelles perspectives ont fait naître des attentes très fortes de la part des autorités politiques, des citoyens et des médias qui exigent toujours plus de résultats et d'analyses chiffrées des phénomènes, or les moyens à disposition pour y parvenir sont encore limités dans les corps de police. Il ne faut pas croire que la police, même avec les outils et structures les plus modernes qui soient, pourra un jour éviter tous les délits. La criminalité change, elle évolue constamment, les contextes politiques des pays qui nous entourent se modifient en permanence, et il n'est donc pas possible de tout maîtriser dans le domaine de la délinquance. La police ne détient pas de boule de cristal! Mais une meilleure gestion du renseignement peut améliorer nettement son efficacité. Savoir maîtriser l'information est un des enjeux majeurs

des polices actuelles» complète Olivier Ribaux, ancien analyste criminel à la Police cantonale vaudoise et professeur à l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne. La question du développement d'un renseignement romand, voire suisse va même

probablement se poser. «Les crimes répétitifs, les vols, les cambriolages, les accidents de circulation, les flux de circulation, l'organisation de manifestations, le trafic de stupéfiants sont autant de phénomènes que l'on peut détecter, analyser et anticiper si l'on continue à mieux maîtriser les données disponibles» conclut le professeur Ribaux. ■



Trois questions à ...

... Dr. Pierre Van Renterghem, EUROPOL

Le CICOP fête ses 20 ans, une approche alors innovante et précurseuse en Suisse. Quel regard portez-vous sur ce concept depuis Europol?

Depuis Europol, on ne peut s'empêcher de déceler des liens entre nos services. La première phase d'Europol démarrait également en 1994 avec la création de la «Europol Drug Unit» ! Europol et le CICOP travaillent à des échelles différentes mais sur des problématiques convergentes, par exemple les groupes criminels itinérants. Les deux organisations reposent sur les principes de police fondées sur le renseignement et soutiennent des autorités indépendantes au-delà de frontières (de nations ou de cantons). Personnellement, j'admire le dynamisme du CICOP par son souci constant d'innovation intimement lié

aux recherches effectuées à l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne. La place du renseignement forensique dans le travail du CICOP constitue pour moi une source d'inspiration.

Comment voyez-vous le renforcement du renseignement et de l'analyse criminels ces vingt prochaines années?

Je ne suis pas moi-même un spécialiste de l'analyse criminelle et n'oserais faire le moindre pronostic en la matière. Scientifique de formation et avec un point de vue «forensique», je me contenterai de pronostiquer une contribution croissante des données issues des sciences forensiques aux processus de renseignement, à tous les niveaux (tactiques, opérationnels et stratégiques). De manière plus générale, je pense que l'analyse devra aussi s'adapter à la diversification et à la multiplication des données dans un monde de plus en plus connecté. Je serais enfin curieux de voir si les recherches dans le domaine de la prise de décision au niveau forensique trouveront un écho dans le monde du renseignement. Sans aller vers «minority report», j'imagine que les méthodes proactives continueront à prendre de l'importance par rapport à des approches purement réactives. On peut alors se mettre à espérer qu'une connaissance de plus en plus approfondie de la criminalité permettra davantage de développer des mesures préventives plutôt que répressives. Mais je sais que je suis un idéaliste !

Le renseignement, pour être pleinement efficient, doit dépasser l'échelle locale, cantonale voire nationale. Quid des relations entre Europol et les polices helvétiques?

Europol et la confédération helvétique ont signé un accord de coopération opérationnelle en 2004 déjà. FedPol est défini comme point de contact national entre Europol et les autorités compétentes suisses. Un bureau de liaison suisse est en place dans le quartier général d'Europol à La Haye (Pays-Bas). J'espère que ma participation aux 20 ans du CICOP pourra se prolonger par une coopération plus étroite entre Europol et le CICOP avec l'appui du bureau de liaison suisse. ■

Le CICOP en un clin d'œil ...

Le Concept intercantonal de coordination opérationnelle (CICOP) et préventive, est une structure qui fonctionne selon le schéma suivant:

- Analyse des événements par les services du renseignement criminel (coordination judiciaire) des cantons partenaires,
- Mise en commun de ces analyses, recherche de relations et suivi des séries intercantionales de délits,
- Propositions de mesures coordonnées en fonction des analyses.

Le CICOP collabore avec un réseau de partenaires suisses (Corps des gardes-frontière, autres centres régionaux d'analyse en Suisse alémanique, Police fédérale, Centres de coopération policière et douanière de Genève et du Tessin) et étrangers, essentiellement différents organes de police des régions limitrophes françaises et italiennes.

... ne vous posez plus la question!

Garage & Carrosserie



Special Cars SA

Vente de véhicules prioritaires toutes marques
Véhicules prioritaires de remplacement en location
Distributeur des produits Survison pour la Suisse

TRADINTEK Special Cars SA
Rue de Lausanne 53-57
1110 Morges/ Suisse
Tél : +41.21.800.9000
Fax : +41.21.800.9009
www.lapi.ch
specialcar@tradintek.ch



Le saviez-vous ?

La plateforme d'information du CICOP pour l'analyse et le renseignement se nomme **PICAR**. En service dans l'ensemble des cantons romands depuis fin 2008, cet outil poursuit les objectifs suivants:

- Disposer d'une plateforme commune aux coordinations judiciaires romandes
- Permettre une vision romande des principaux phénomènes criminels
- Offrir la flexibilité et l'adaptation aux besoins spécifiques des coordinations judiciaires cantonales,
- Etre axée sur l'analyse des délits pour améliorer la coopération intercantonale.

PICAR a été développée dès 2006 par Quentin Rossy (analyste à la Police neuchâteloise et aujourd'hui professeur à l'Ecole des sciences criminelles) et Stéphane Birrer (responsable du CICOP de 2006 à 2010). Le maintien et le développement de la plateforme d'informations sont assurés par les actuels responsables du CICOP, soit les agents de police judiciaire spécialisés Damien Dessimoz et Sylvain Ioset.

Sylvain Ioset et Damien Dessimoz, analystes criminels et co-responsables du CICOP.





Proximité

« La proximité, un état d'esprit, une philosophie de travail au-delà de tout processus! »

Major Alain Gorka, remplaçant du Commandant de la Gendarmerie vaudoise

Dans une société en constante évolution et en perpétuelle mutation – hétérogénéité de la population, développement de différentes formes d'insécurité, d'incivilité et de précarité – la police doit offrir une réponse adaptée et proportionnée aux attentes légitimes de la population. Afin d'intensifier encore le contact nécessaire entre forces de l'ordre et acteurs de la société civile, la fonction de répondant de proximité a été créée par le Commandant Olivier Botteron en juillet 2014.

Réalisé par Olivia Cutruzzolà

Comment définir la police de proximité? Est-ce un type de police à opposer à la police dite plus «classique» que serait la police d'intervention? Ou une police exclusivement préventive par opposition au «tout» répressif? Il est fréquemment dit de la police de proximité qu'elle souffre d'un problème d'étiquette. Celle-ci crée la confusion en raison des différents modèles qui s'affublent de ce titre. Définir la police de proximité n'est pas un exercice aisé. La littérature scientifique ne propose d'ailleurs aucun consensus. Aux différences culturelles – école anglo-saxonne versus école francophone – s'ajoutent les spécificités propres à chaque corps de police et des moyens qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour une police de proximité. En accord avec sa mission et dans le but de tendre vers une doctrine unique, FRANCOPOPOL, le réseau international

francophone de formation policière, a entamé en 2013 la création d'une collection d'ouvrages destinés à mettre en évidence des pratiques inspirantes sur des sujets de pointe dans le milieu policier francophone. L'une des thématiques identifiées pour cette collection a pour objet la rédaction d'un guide d'implantation d'une philosophie dite de proximité dans les services policiers. Cet ouvrage pourra ainsi être d'utilité pour des services de police des cantons et villes de Suisse, mais également à l'international. Invité dans ce comité de réflexion et de rédaction, le major Alain Gorka définit la police de proximité en ces termes: «La police de proximité doit raisonner en chaque policier, à l'intervention d'urgence, au maintien de l'ordre, comme dans les postes décentralisés. C'est un état d'esprit, une philosophie de travail au-delà de tout processus ! Chaque policier



En un clin d'œil, le répondant de proximité ...

- Identifie les interventions récurrentes et entame le processus de résolution de problèmes dans sa région d'affectation,
- Développe le partenariat à l'échelle locale,
- Crée les conditions favorables par des liens de confiance avec la population, afin de favoriser le recueil de renseignements,
- Entretient les relations avec les autorités communales en appui des chefs de postes de Gendarmerie.

doit œuvrer dans l'esprit de la proximité. C'est une organisation policière qui décide que son orientation est dirigée vers le public. Le but de cette démarche est de créer les conditions favorables à une amélioration de la qualité de vie sur un territoire déterminé et de favoriser son développement, afin d'y voir prospérer l'ensemble de la collectivité publique». Dans cette perspective, la police est co-productrice de la sécurité au même titre que les autres partenaires impliqués

dans le développement d'une région, qu'ils soient élus locaux, employés communaux ou commerçants, etc. La police de proximité est l'un des éléments clefs de la sécurité de proximité qui, elle, est l'affaire de tous», complète le major Alain Gorka.

La Gendarmerie territoriale assure les tâches de proximité, respectivement d'investigations judiciaires de proximité et agit en matière de prévention de la criminalité, selon les spécificités locales

de chacun des districts du canton. Afin de renforcer les liens de confiance avec la population, de consolider les relations avec les autorités locales, la fonction de répondant de proximité a vu le jour en juillet 2014. «Force est de constater qu'il est nécessaire aujourd'hui de pouvoir disposer de ressources affectées exclusivement à la résolution de problèmes, afin de faire diminuer la récurrence de certaines interventions. Dans ce but, des policiers ont été nommés

Qui est le répondant de proximité ?

Avec le sergent Christian Lovis, répondant de proximité, région Lausanne

Quelle est votre mission en tant que répondant de proximité ?

Ma mission principale est de rechercher, identifier et comprendre les problèmes locaux récurrents afin de les traiter de fond en comble. Parfois, la vie communautaire d'un quartier peut être empoisonnée par des problèmes qui ne sont, dans l'esprit d'un policier, que d'apparence bénigne et qui ne sont pas nécessairement sanctionnés par des dispositions légales. Or, tout désagrément est susceptible d'engendrer un développement de la situation qui peut s'avérer par la suite délicat à rétablir. Le répondant de proximité va mettre en œuvre toutes ses connaissances professionnelles, mais aussi mobiliser, au besoin, les partenaires les mieux appropriés. Même avec peu de recul, nous avons déjà été en mesure de résoudre bon nombre de problèmes chronophages qui remontaient à plusieurs années.

Comment vous sentez-vous dans ce nouveau rôle ?

Dans notre canton, la Gendarmerie fait de la police de proximité depuis sa création en 1803. Donc pour ma part comme pour mes sept confrères et consœur répondants dans toutes les régions du canton, il n'y a rien de nouveau concernant notre mission intrinsèque. En revanche, nous avons dû changer l'ordre de nos priorités. Au lieu d'intervenir dans l'urgence lorsque la situation l'exige, nous devons à

présent passer par une conception analytique et proactive des problèmes. Il va sans dire que cette nouvelle méthode de travail orientée sur le rapprochement avec les autorités politiques et les citoyens demande un certain savoir-faire et surtout une bonne expérience du métier de gendarme. En plus de devoir connaître parfaitement le fonctionnement de la Police cantonale afin de mobiliser tous les savoirs, nous nous appliquons à renforcer à l'échelle locale notre collaboration avec des partenaires qui sont interdépendants de la sécurité publique.

En plus de la connaissance métier, notre fonction demande un esprit d'analyse développé, beaucoup d'inventivité et une grande ouverture d'esprit. La constitution d'un réseau de partenaires nous amène à rencontrer des personnes issues d'horizons divers avec des priorités qui leur sont propres. Ce sont des éléments qui sont passionnants et qui me plaisent dans cette nouvelle fonction.

Quels sont les problèmes que vous rencontrez ?

Créer le «non-événement» n'est pas ce qu'il y a de plus facile à mettre en avant. C'est même un peu paradoxal pour un policier qui a choisi un métier d'action, un métier qui bouge. Raison pour laquelle je pense qu'il faut avoir pas mal de «bouteille» pour se spécialiser dans cette fonction. Mais notre cellule est bien structurée et repose sur des bases solides. Nous sommes toujours dans une période de consolidation qui exige encore quelques réglages fins, mais on ne rencontre pas de problèmes particuliers. Et si tel était le cas, qui mieux que ceux qui y font face sont capables de les reconnaître et de proposer des solutions durables? ■



Les huitante aspirants vaudois de l'Académie de Savatan sensibilisés aux particularités de la police de proximité

Les 10 octobre et 28 novembre derniers, huitante aspirants vaudois de l'Académie de Savatan ont été engagés dans des exercices pratiques de particularisme liés à la police de proximité à Lausanne, Echallens, Yverdon-les-Bains et Morges. Un complément pratique à la formation théorique de base (32 heures) dispensée à l'Académie de police, qui doit permettre aux futurs policiers d'être sensibilisés aux réalités du terrain dans les divers environnements du canton. L'objectif principal de cet exercice pratique était de les sensibiliser et de les confronter aux divers aspects que revêt la police de proximité dans le canton de Vaud, à savoir dans une grande ville et dans des environnements péri-urbains et extra-urbains. Mis sur pieds pour la première fois en 2014, le concept permet aux aspirants, quel que soit leur corps d'affectation futur, de faire le transfert entre la théorie et la pratique. Ils ont ainsi été amenés à comprendre les avantages du travail en partenariat, à identifier les besoins sécuritaires du citoyen, à intégrer les particularités et déclinaisons locales de la police de proximité et enfin à savoir exercer la patrouille pédestre et le travail d'accueil du public au guichet du poste.



pour occuper la fonction de répondant de proximité. Ils doivent créer les conditions favorables au développement et à l'entretien de partenariats à l'échelle locale». Si ces spécialistes consacrent l'entier de leurs activités quotidiennes aux missions de proximité, il n'en demeure pas moins pour le major Alain Gorka que chaque gendarme, du Commandant à l'aspirant, doit orienter chacune de ses interventions quotidiennes dans l'esprit du renforcement des liens de proximité avec la population. «Je suis convaincu que c'est ainsi que nous parviendrons à faire baisser la criminalité. Un policier reste un policier certes. Il réprime, interpelle et défère les contrevenants. Mais si l'activité générale de la police est orientée «proximité», alors ce travail de régulation participe au mieux-être et au mieux-vivre de la société». ■





Présentation

Poste de la gare de Lausanne, au cœur du réseau ferroviaire vaudois

Avec ses 130'000 voyageurs quotidiens, la gare de Lausanne est l'un des lieux les plus fréquentés de la ville. Un tel flux de voyageurs génère des problématiques sécuritaires auxquelles il est nécessaire de répondre. C'est ce que fait au quotidien le poste de la gare, sous la conduite de son chef, l'adjudant Jacques Vallelleian. Présentation.

Réalisé par Gianfranco Cutruzzolà

Avec plus de 650 trains par jour et 27 millions de voyageurs en transit chaque année, la gare de Lausanne est la plus importante de Suisse romande. Son site actuel, inauguré en 1916, était destiné à devenir un nœud ferroviaire d'importance nationale, puisqu'il répondait directement à l'ouverture de la ligne du Simplon reliant Genève à Milan. Cet espace d'environ huit hectares, qui accueille quotidiennement quelque 130'000 personnes, est toujours plus fréquenté avec un flux de transports ininterrompu. Une situation qui génère des enjeux sécuritaires auxquels l'adjudant Jacques Vallelleian et ses hommes s'attachent à répondre, toujours au contact de la population. «Notre mission première est d'exercer une présence afin de répondre aux inquiétudes des nombreux pendulaires qui fréquentent la gare. Nous agissons ensuite de manière plus ponctuelle pour lutter activement contre le deal, le vol à la tire et les cambriolages aux alentours de la gare.» Cette approche de proximité répond également à la volonté du Commandant de la Gendarmerie de combattre les problèmes spécifiques liés à la vie d'un espace très fréquenté.

Cela est particulièrement prégnant dans l'environnement d'une gare, puisque le «bien-vivre ensemble» devient essentiel alors que des dizaines de milliers de personnes de tous les horizons se côtoient au quotidien.



L'adjudant Jacques Vallelleian



Un ordinaire au contact des gens

L'activité des douze gendarmes en poste à la gare de Lausanne débute à 7 heures avec la prise de service. Les hommes prennent alors le relais de la Police municipale de Lausanne, chargée d'intervenir dans le cas où un événement aurait lieu de nuit. «Reprendre possession des lieux», la mission initiale que décrit Jacques Vallelain consiste à exercer une présence rassurante. Les patrouilles, exclusivement piétonnes, se déplacent dans l'enceinte de la gare, ainsi que dans son périmètre immédiat. Cet effort de présence est le plus souvent assuré à l'intérieur des trains par la Police des transports (TPO). «Depuis les années 1980, la mission des gendarmes du poste de la gare de Lausanne a passablement évolué. Il s'agissait alors principalement de contrôler le flux des passagers internationaux. L'essentiel du travail consistait à contrôler les papiers

d'identité ainsi que les visas des voyageurs et, le cas échéant, à les raccompagner à la frontière française ou italienne. Cette tâche a depuis lors été reprise par les gardes-frontière.» Le maintien de l'ordre en gare semble faire le lien avec cette époque pour l'essentiel révolue. «Le contrôle des marginaux ou encore des toxicomanes fait effectivement toujours partie des tâches. La mission consiste également à répondre aux dépôts de plainte, principalement pour des vols à la tire et des agressions prenant place dans les environs.» Pour les soutenir dans leur mission, les gendarmes de la gare sont les seuls du canton à bénéficier d'une infrastructure technologique qu'ils peuvent utiliser de manière proactive. Les Chemins de fers fédéraux mettent en effet à disposition des forces de l'ordre les caméras de vidéosurveillance installées au sein de la structure. Cet outil précieux permet une réaction rapide en cas de plainte, pour chercher à identifier les

auteurs et résoudre certaines affaires presque immédiatement.

L'activité appelée à se développer

Nombre d'enjeux d'avenir se présentent désormais dans une gare en mutation. Elle sera en effet appelée à doubler sa capacité d'accueil au travers d'importants travaux d'agrandissement prévus à l'horizon 2025. Jacques Vallelain conclut: «Nous devons dès lors projeter l'impact que ces modifications auront sur notre travail. L'objectif reste évidemment d'assurer la sécurité et de rassurer l'ensemble des personnes en transit dans notre gare. Pourquoi dès lors ne pas renforcer encore la collaboration avec nos partenaires au travers du projet d'un poste commun rassemblant l'ensemble des acteurs sécuritaires, ce qui nous permettrait d'adopter un regard à 360° des problématiques liées à la zone de la gare.» ■

Ristorante

La Molisana

Cucina Italiana...

Av. de Tivoli 68 • 1007 Lausanne

Tél.: +41(0)21 624 83 00 • info@molisana.ch • www.molisana.ch

Opérations ponctuelles

Plusieurs fois par mois, des opérations spéciales, engageant souvent plusieurs partenaires, sont montées. Elles visent principalement à contrevenir aux problématiques liées au trafic de stupéfiants, aux vols à la tire ainsi qu'aux cambriolages ayant lieu dans le périmètre immédiat de la gare.

La discrétion est alors de mise, puisque l'objectif est de prendre les malfaiteurs sur le fait. Vêtus en civils, les policiers impliqués dans l'opération se retrouvent au poste

pour la donnée d'ordre. L'objectif est de connaître les acteurs en présence, ainsi que l'organisation générale de l'opération. Jacques Vallelle précise: «L'objectif de ces opérations est avant tout de montrer aux malfrats que nous sommes présents et que nous portons une attention particulière à la sécurité de la gare et sur le réseau ferroviaire vaudois. Ils doivent savoir que nous agissons afin de faire respecter la loi. Le cadre de la gare est particulier dans la mesure où le passage très important et quasi permanent offre une foule d'opportunités aux personnes mal intentionnées. Nous nous devons

ainsi de rassurer la population en montrant que leur sécurité nous préoccupe.»

Une opération se déroule alors en trois temps. Immédiatement après la donnée d'ordres, il est nécessaire de repérer les lieux, d'identifier les comportements suspects et de transmettre l'information. C'est le rôle des agents en poste d'observation qui sont les yeux de l'ensemble du dispositif. «Ils doivent ainsi détecter et interpréter les comportements suspects.» C'est dans un troisième temps qu'interviennent les interpellations sur le terrain et les premières mises en cause.



Une surveillance partagée

Le périmètre immédiat de la gare de Lausanne répond à une variété d'enjeux sécuritaires liés à sa fonction de carrefour de mobilité. Elle s'inscrit ainsi dans une réalité aux multiples échelles. Le réseau ferré constitue en effet un nœud d'importance internationale, qui est ensuite soutenu par le trafic cantonal et enfin par les transports de la ville de Lausanne. Pour répondre à ces exigences, de

nombreux partenaires sécuritaires travaillent de concert. Ainsi, la Gendarmerie cherche avant tout à rassurer les voyageurs tout au long de la journée. Elle prend également les dépôts de plaintes et s'occupe de petites affaires judiciaires. Elle collabore ensuite avec la Police municipale de Lausanne qui exerce un rôle similaire dans la périphérie directe de la gare. D'autres partenaires s'intéressent enfin plus directement au trafic ferroviaire. La police des transports (TPO) des CFF maintient une présence dans les trains afin de prévenir les délits d'importance

mineure; les gardes-frontière traitent les affaires de stupéfiants, de fausses identités et les infractions douanières d'une manière générale tandis que des partenaires privés répondent à des besoins plus précis de surveillance. Jacques Vallelle souligne: «Le dialogue entre les partenaires sécuritaires est permanent. Nous travaillons de concert pour assurer la sécurité et le respect de l'ordre, notamment lorsque nous préparons des opérations ciblées en commun, par exemple pour lutter contre les trafics de stupéfiants.»

TAPILAND

Stock prix conseils qualité

Route de Genève 38
1033 Cheseaux, parking
tél. 021 320 89 41
8h-18h30, samedi 9h-17h
(lundi fermé)



Offre de Noël, noué à la main, raffiné et d'une grande finesse



Bidjar Inde qualité supérieure, 300'000 nds/m2
noué main en laine. Exemples:

91/153 cm Frs 940.-
121/183 cm Frs 1'490.-
154/210 cm Frs 2'240.-
172/237 cm Frs 2'750.-
202/299 cm Frs 4'080.-
249/304 cm Frs 5'740.-
255/355 cm Frs 6'110.-
306/395 cm Frs 8'160.-

-25%

maintenant Frs 705.-
maintenant Frs 1'115.-
maintenant Frs 1'680.-
maintenant Frs 2'060.-
maintenant Frs 3'060.-
maintenant Frs 4'305.-
maintenant Frs 4'530.-
maintenant Frs 6'120.-

KÖNIG TAPIS

Importation directe depuis plus de 85 ans

Tapis-Revêtements de sol

Tapis d'Orient classique et ancien,
Tapis design en laine, soie, chanvre, ortie...
Pose de moquette, parquet, vinyl ...
Atelier de réparation, lavage, expertises

www.konig-tapis.ch

step

FAIRTRADE CARPETS

Nous soutenons depuis le début
la fondation STEP pour des condi-
tions équitables dans la production
et le commerce des tapis d'orient .
STEP est une unité commerciale
autonome au sein de la fondation
Max Havelaar (Suisse).



Paléo Festival, Plaine de l'Asse



Sonisphere 2012, Yverdon-les-Bains



Tour de France 2009, Canton de Vaud

Eclairage

Bureau des manifestations: 50 ans d'activité

Créé en 1964 pour répondre à la forte demande d'organisation de manifestations sur la voie publique lors de l'exposition nationale, le bureau des manifestations fête ses 50 ans d'activité. A l'occasion de cet anniversaire, découvrons le quotidien d'une entité rattachée à la Gendarmerie.

Réalisé par Gianfranco Cutruzzola

Le bureau des manifestations a pour mission de délivrer les autorisations liées à l'organisation des événements publics, nautiques et sportifs qui engagent une utilisation accrue de la voie publique. Trois gendarmes ainsi qu'une employée civile sont chargés de mener à bien cette tâche sur l'ensemble du territoire cantonal. Cela leur permet d'avoir une vue d'ensemble des activités organisées, tout en s'assurant que toutes les conditions organisationnelles et sécuritaires nécessaires à un déroulement

sans anicroche des activités soit assuré. Il est pour cela nécessaire de faire respecter les bases légales en la matière en conseillant et soutenant les organisateurs.

Le travail se déroule en deux temps

Il est tout d'abord nécessaire d'opérer en amont. Un gendarme va ainsi visiter le lieu ou reconnaître le parcours de la future manifestation. Son objectif est alors de répertorier l'ensemble des risques potentiels, en imaginant quelles solutions peuvent être développées pour les annuler. L'entretien du contact avec les organisateurs et les partenaires est dès lors essentiel. Pascal Fontaine, chef du bureau des manifestations, donne un exemple: «Le marathon de Lausanne, qui a lieu chaque année au mois d'octobre, nécessite une préparation particulièrement fine. Le trafic sur l'axe Lausanne – Vevey doit par exemple être détourné pour permettre le bon déroulement de la course tout en assurant une fluidité optimale aux usagers réguliers de la route. Cela pose des problèmes qui doivent être solutionnés



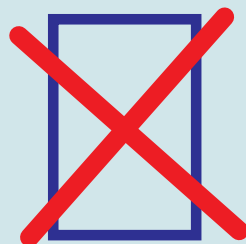
L'adjutant Pascal Fontaine

En quelques chiffres, 2013 c'est...



5'500

demandes transmises



10

demandes refusées

450

heures en repérages,
escortes et contrôles



100

heures dédiées à la formation
des communes

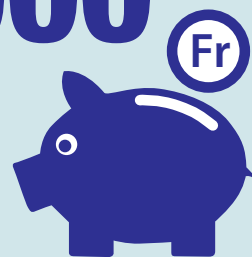
13'000

km parcourus



100'000

francs facturés



Un peu d'histoire ...



La Commission Cantonale des Courses fut créée en 1964. Sa mission était de gérer les manifestations sportives dans le but d'éviter les collusions avec l'exposition nationale. Le capitaine Mingard, alors Commandant de la Gendarmerie, évoquait dans une note interne «Il convient de reconnaître que nos trois services [des automobiles, des routes et la Gendarmerie, ndlr], sollicités souvent à la dernière minute par les organisateurs de courses, manifestations sportives ou transports spéciaux, ont dû liquider administrativement des cas en toute hâte et sans examen approfondi. [...] Pour remédier à cet état de choses et nous permettre d'étudier ensemble et rapidement les cas qui nous sont soumis, j'ai l'honneur de vous proposer la création d'une petite commission spéciale, qui, une fois par semaine, se réunirait et examinerait toutes les autorisations sollicitées.»

Son rôle a cependant rapidement évolué, la commission, qui avait prouvé son utilité, s'étant pérennisée. Son rôle était désormais, et c'est le cas encore aujourd'hui, de grouper toutes les demandes d'autorisation présentées en vue de manifestations empruntant la voie publique, de les examiner et de prévoir les conditions à imposer.

En 2007, la commission fut repensée. Désormais connue sous son appellation actuelle, elle devait s'adapter aux outils offerts par l'évolution technologique. Les classeurs faisaient place à un nouvel outil: Pocama.



Le Portail cantonal des manifestations (Pocama)

Pourquoi avoir mis en œuvre Pocama ? Ce portail, dont l'utilisation n'est pas obligatoire mais recommandée, qui offre une version électronique et partiellement automatisée de la gestion des autorisations de manifestations propose une meilleure vision en matière de sécurité, de prévention et de mesures médico-

sanitaires. Il regroupe tous les services cantonaux et communaux sollicités pour préavisier une demande d'autorisation de manifestation. Rappelons toutefois que la commune garde sa totale autonomie pour décider de la tenue d'une manifestation. L'augmentation constante de dossiers à traiter — le volume des demandes est passé de 1400 à 5500 dossiers par an au cours de la dernière décennie — nécessitait une refonte du processus. Pocama offre dès lors un questionnaire simplifié qui permet à l'organisateur de supprimer

certaines charges administratives, tandis que l'outil peut être utilisé comme une «check-list» des prérequis indispensables à l'organisation d'un événement d'ampleur.

Si le nouveau portail informatique présente un avantage certain pour les organisateurs, qui le sollicitent d'ailleurs en masse. Chaque collaborateur a en effet la possibilité de consulter l'ensemble des demandes déposées. Plus facile donc d'avoir une vue d'ensemble de la vie cantonale et d'anticiper la tenue d'événements d'importance.

en accord avec de nombreux partenaires dont quatre polices communales et la protection civile.»

Dès que le plan d'action est mis en place, les collaborateurs du bureau des manifestations interviennent en général le jour-j pour effectuer les contrôles usuels et vérifier que tout est en place. Pascal Fontaine conclut: «Il s'agit alors d'identifier les éventuelles lacunes afin de les corriger de la meilleure des manières.»

En bref...

En 2013, 5'500 demandes d'autorisations ont été déposées au moyen du portail Pocama, dix d'entre-elles ont été refusées. Plus d'une centaine d'heures ont été dédiées à la formation des communes, tandis que les collaborateurs ont parcouru 13'000 kilomètres sur les routes vaudoises. On compte à l'inventaire des autorisations délivrées des manifestations publiques comme Paléo, Air14 ou le Montreux Jazz Festival, des manifestations nautiques ou encore de grosses manifestations sportives comme le Tour de Romandie, le championnat d'Europe de Cyclisme sur route ou le Tour de Suisse. ■



GOLD SWISS **SERVICE**
 + BONNET - BIJOUTIER DEPUIS 1895

POUR NOËL, OFFREZ UN CADEAU EN OR !



ACHAT ET VENTE | OR & ARGENT +
 WWW.GOLD-SWISS-SERVICE.CH

DÉGAGEZ DÉMARREZ

POUR
VOTRE SÉCURITÉ
ET CELLE DES
AUTRES



Urgences 117 - votrepolice.ch



Portrait

Marie Terrin, une jeune femme qui murmure aux oreilles des chevaux

Passionnée par l'équitation depuis son enfance, Marie Terrin dévoue la majorité de son temps libre à ses chevaux. Depuis son enfance, la gendarme en poste à Payerne, est passionnée. Après avoir débuté ses activités équestres à dos de poneys, Marie concourt aujourd'hui sur un cheval de compétition.

A ses débuts, Marie commence l'équitation sur des poneys. Lorsqu'elle a 14 ans, après plusieurs années d'entraînements, elle est sélectionnée

dans l'équipe suisse des poneys et participe ainsi à de nombreux concours internationaux de haut niveau, tels que les championnats suisses et championnats d'Europe. Dès l'âge de 16 ans, le règlement stipule qu'il n'est plus possible de concourir à poney, et Marie doit se résoudre à passer à la catégorie supérieure, le cheval. Avec sa première monture, Marie participe à de nombreux concours et épreuves de saut d'une hauteur allant jusqu'à 1 mètre 20.

Des prix qui ne peuvent plus être comptés sur les doigts de la main

Avec ses participations à de nombreuses épreuves, Marie Terrin s'est constitué un palmarès digne d'éloges. Une quantité de prix et de récompenses qu'elle ne

parvient même plus à compter sur les doigts d'une main. Cela fait 4 ans maintenant que la gendarme monte un demi-sang d'origine suisse, âgé de 15 ans. Clairon du Bornalet, de son nom, est l'équipier mais aussi le complice de Marie dans chacune de ses épreuves de saut. Le changement de monture n'a pas déstabilisé la cavalière même s'il faut toujours un peu de temps pour s'approprier et se connaître. «Les débuts avec Clairon du Bornalet étaient plutôt difficiles, car je n'avais pas l'habitude de monter des grands chevaux» nous explique Marie. De plus, la cavalière a dû se résoudre à passer à une hauteur de saut supérieure avec le changement de catégorie. De 1 mètre dans les catégories jeunes, elle est passée à 1 mètre 10 puis 1 mètre 20.

Un cheval qui a une longue histoire

Le demi-sang de Marie a connu une belle histoire sportive avant de connaître sa propriétaire actuelle. L'ancienne propriétaire de Clairon du Bornalet participait déjà à des épreuves hippiques de saut, dont le niveau était beaucoup plus élevé qu'actuellement. Ce cheval est donc un véritable athlète de haut niveau et a renforcé au fil du temps un esprit de compétition hors du commun et une excellente capacité à participer à des épreuves de très haut niveau. Depuis qu'elle s'entraîne, Marie a privilégié le bien-être de sa monture, préférant s'adonner à de fréquentes balades. Elle prend encore part occasionnellement à des épreuves et concours moins pénibles, pour ne pas trop la fatiguer.

Une équipe à deux et plus encore...

En plus des concours en solo avec Clairon du Bornalet, Marie Terrin a également participé à des concours en équipe. Avec sa collègue gendarme, la sergente-major Florence Maillard, elles ont récemment gagné la première place au concours hippique de Severy. Un concours où la confiance doit régner entre tous les membres de l'équipe. «Nous devons plus compter sur notre coéquipière que sur nous-même. Nous ne pensions pas gagner ce concours par équipe, mais nous étions la meilleure équipe et surtout la plus régulière» analyse Marie, très fière d'avoir pu également porter haut les couleurs de la Police cantonale vaudoise lors du dernier championnat de Suisse qui s'est déroulé à Bahlstal (voire encadré).

La police et les chevaux, deux passions

Depuis le début de sa scolarité gymnasiale, Marie Terrin sait que son futur se jouera dans les rangs de la Police cantonale vaudoise. «J'ai vite vu que je voulais un métier où l'action était



Championnat suisse de police de saut d'obstacles 2014

Le 3 juillet dernier, le championnat suisse de police de saut d'obstacles s'est déroulé à Bahlstal, Soleure. Trois cavalières portaient les couleurs de la Police cantonale vaudoise parmi 70 cavaliers provenant des diverses polices suisses. La sergente-major Florence Maillard, l'appointée Mélanie de Bruin et la gendarme Marie Terrin ont réalisé d'excellents résultats remportant notamment le titre de champion suisse par équipes. La gendarme Marie Terrin a de plus obtenu haut la main le titre dans la finale individuelle.

au cœur même de la profession». Ayant terminé l'école de police en 2009, Marie a rejoint le Centre de Gendarmerie Mobile d'Yverdon en 2010. Puis, en 2012, elle demande sa mutation et rejoint le poste de Payerne. Depuis 2014, elle travaille à mi-temps afin de suivre une formation d'agricultrice. Son objectif est de reprendre le domaine familial, ce qui lui permettra d'assouvir encore davantage sa passion pour les chevaux. Elle y a développé son activité équestre et y prend des chevaux en pension.

Aujourd'hui, Marie continue les entraînements et les concours avec Clairon du Bornalet, mais elle monte également, lorsque le temps le lui permet, ses deux Shetlands. Elle compte une dizaine de chevaux dont certains sont à la retraite actuellement.

Toute l'équipe de la rédaction du Polcant Info félicite Marie pour ses résultats, et lui souhaite une excellente réussite pour les prochains concours hippiques! ■

Julien Muggli

Principaux résultats à des concours hippiques

- Apples 110 cm, 9^e
- Avenches 90 cm, 1^{ère} et 2^e place
- Avenche 100 cm, 2^e place
- Koniz 100 cm, deux fois 1^{ère}
- Laupen 110 cm, 6^e
- Pampigny 100 cm, 1^{ère}
- Orsonnens 100 cm, 1^{ère} et 2^e





Championnats suisses à Berne – 1964

Société



Un demi-siècle pour les jaunes et noirs!

La fin des tramways sonne à Lausanne, l'Exposition nationale se dévoile sur les bords du Léman, quatre Hunters forment la première Patrouille Suisse et le FC La Chaux-de-Fonds remporte le titre de champion suisse. Mais 1964, c'est surtout la création du Football-Club Sûreté Vaud!

Et depuis, les titres se sont enchaînés dans la joie et la bonne humeur: Vainqueurs de la Coupe des Charmettes en 1988, les jaunes et noirs ont frôlé plusieurs fois le titre de champion de Ligue Romande. Victorieux à 13 reprises du Tournoi des Polices de sûreté romandes dont le triplé en 2003 à Neuchâtel (victoire, fair-play et coupe du bar), le plus beau titre du FC Sûreté reste celui de vice-champion suisse en 1988 à Aarau (finale perdue 2 à 0 contre Bâle).

Quelques années ont passé depuis et le prestigieux club de la Police cantonale vaudoise souffle ses cinquante bougies. Samedi 11 octobre 2014, les quelque 130 membres du club étaient conviés pour célébrer dignement ce jubilé. Tous ont eu tout loisir de se remémorer leurs nombreux et inoubliables souvenirs, notamment les fameux derbys contre leurs rivaux du FC Grenade! ■

Dominique Glur



Fabricant et fournisseur officiel de la ligne
de vêtements UNIMATOS depuis 10 ans.

- Recherche et développement par notre service technique à Bossonnens
- L'usine de production est notre propriété, pas de sous-traitance – transparence totale
- Prise de mesure au moyen d'un Bodyscanner – gain de temps et historique disponible
- Livraison par nom individuel
- Mise à disposition d'un shop
- Certifié GORE-TEX®
- Certifié ISO 9001 - ISO 14001 - OHSAS 18001
- Nombre de collaborateurs du groupe : 145 personnes
- 2 succursales en Suisse – 1 filiale à l'étranger
- Nombreuses références – police – pompier – ambulance – service de sécurité.

*Fabrikant und offizieller Lieferant der Linie
von Kleidung UNIMATOS seit 10 Jahren.*

- Forschen und entwickeln in unserem technischen Büro in Bossonnens
- Eigene Produktionsstätte – keine Zwischenunternehmer – totale Transparenz
- Massname mit Bodyscanner – Zeitersparnis und alle Daten immer verfügbar
- Auslieferung mit Namen des Bezugberechtigter
- Shop mit grosser Auswahl zur Verfügung
- Zertifiziert GORE-TEX®
- Zertifiziert ISO 9001 - ISO 14001 - OHSAS 18001
- Anzahl Mitarbeiter : 145 Personen
- 2 Filialen – 1 Filiale im Ausland
- Viele Referenzen – Industrie – Polizei – Feuerwehr – Sicherheitsdienste – Sanitätsdienste



A votre service depuis plus de 50 ans.

1615 Bossonnens · Rte d'Oron 57
T 021 947 01 10 · F 021 947 01 11
www.wydler-sa.ch · info@wydler-sa.ch



Visibilité des vêtements



Vêtement
sombre



25 mètres



Vêtement
clair



40 mètres



Vêtement
réfléchissant



140 mètres



A 50 km/h, il faut 30 m. pour s'arrêter
dans de bonnes conditions





«Yann Mages (en blanc) est l'un des judokas les plus expérimentés de la Police cantonale. Ici en action à la finale du Championnat suisse 2012.»

Sur le vif

18^e Championnat suisse de police de judo



Le Groupement sportif de la Police cantonale vaudoise, avec le soutien de la Commission sportive suisse de police (CSSP), organise le 18^e Championnat suisse de police de judo. Il se tiendra le jeudi 5 mars 2015 au Centre de la Blécherette au Mont-sur-Lausanne. Cette manifestation sportive réunit en moyenne de trente à cinquante judokas membres de différents corps de polices helvétiques. Très conviviale, elle se déroule généralement tous les deux ans et offre à chacun, indépendamment de son niveau, la possibilité de se mesurer à d'autres passionnés. D'anciennes gloires internationales se confrontent ainsi régulièrement à des judokas moins aguerris, dans un esprit de partage, de respect et de camaraderie toujours présents. C'est dans cet esprit que l'édition 2015 sera organisée par la Police cantonale

vaudoise. Un système de poules sera organisé pour garantir plusieurs combats aux moins expérimentés et aux meilleurs de s'affronter dans un tableau final disputé. Les règles d'arbitrage, habituellement très sévères, seront adaptées au niveau de tous les participants, sans élimination directe. Les dames seront évidemment aussi à l'honneur, puisque plusieurs catégories leurs seront réservées. C'est sous l'impulsion de Michelangelo Della Vecchia, coach national judo police, et avec l'appui de Daniel-René Pasche, officier sport à la Police cantonale vaudoise, que l'idée d'organiser cette compétition a vu le jour. Ainsi, ils espèrent accueillir un maximum de judokas, de la ceinture blanche à la noire, du néophyte au champion et de 20 à 60 ans. Daniel-René Pasche précise: «Après quatre ans comme officier sport, j'avais la volonté de promouvoir d'autres pratiques sportives, différentes des sports

traditionnels comme le hockey sur glace, le cyclisme ou le football. C'est pourquoi l'organisation du Championnat suisse de police de judo représente une véritable opportunité, d'autant qu'il s'agit de la première manifestation sportive qui sera organisée in situ, au Centre de la Blécherette.»

L'événement profite de l'appui du Groupement sportif de la Police cantonale vaudoise. Seront présents le 5 mars 2015, les anciens judokas de notre corps de police afin de soutenir et d'encourager les concurrents vaudois et leurs adversaires du jour. La salle de sport du centre de la Blécherette sera aménagée pour l'occasion afin d'accueillir les sportifs, leurs supporters, les officiels et les partenaires dans les meilleures conditions. ■

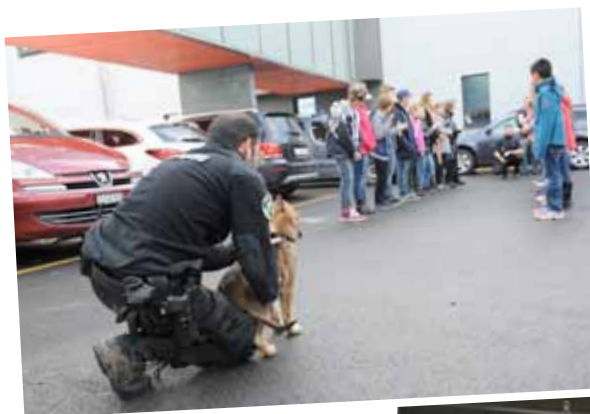
GC



Coup de cœur

« Osez tous les métiers » accueille plus de 90 enfants à la Police cantonale

La Police cantonale a eu le plaisir d'accueillir plus de 90 enfants, le jeudi 13 novembre 2014 au Centre de la Blécherette, pour la journée «Osez tous les métiers». Les enfants ont pu découvrir la brigade canine, la prévention routière avec sa «voiture tonneau», l'identité judiciaire (ID) ainsi que le centre d'engagement et de transmissions (CET). Après un petit-déjeuner au restaurant DSR, la matinée a été haute en couleurs et en convivialité avec, pourquoi pas, la naissance peut-être chez certains jeunes de quelques vocations pour l'avenir... Tour en images. ■





Chez Gailloud Automobiles à Aigle et à Monthey ainsi que chez ses agents

DES PRIX À VOUS COUPER LE SOUFFLE !

Profitez-en dès maintenant ! Des véhicules en stock sélectionnés à des prix absolument imbattables ! Laissez-vous surprendre !

opel.ch



Wir leben Autos.

GAILLOUD AUTOMOBILES SA - Av. des Ormonts 20 - 1860 Aigle - 024 468 13 13
GAILLOUD AUTOMOBILES SA - Av. de France 11 - 1870 Monthey - 024 471 76 70
Garage Du VIADUC SA - Rte du Grammont - 1844 Villeneuve - 021 960 35 44
Garage De La FOGÉ Sàrl - Av. de Chillon 73 - 1820 Territet - 021 961 32 73

La fanfare de la Police cantonale vaudoise en sortie...



La fanfare de la Police cantonale vaudoise a participé au cortège du Bicentenaire du Canton de Genève et de sa police, le samedi 4 octobre 2014. Un cortège de plus de 500 participants a réjoui le nombreux public massé sur le parcours.

PAUL DUFFY

La fanfare de la Police cantonale vaudoise a organisé deux concerts avec un soliste invité de renommée internationale, Paul DUFFY, ancien cornet soprano de la Black Dyke, brass band anglais. Merci l'artiste!

Direction : Christophe JEANBOURQUIN

CONCERT EXCEPTIONNEL



Paul Duffy
cornet mib émérite à la Black Dyke
Championne d'Europe à 12 reprises

Accompagné par la
Fanfare Police Cantonale Vaudoise

Les musiciens de la Fanfare remercient
Paul Duffy pour ce moment

FORFAIT MARQUE

RAY-BAN

1 MONTURE + VERRES ANTIREFLETS

298.^{*}
CHF

Ray-Ban®

GENUINE SINCE 1937



Vos yeux méritent Lissac!

Rue Langallerie 1 • 1003 Lausanne • 021 340 60 30 • www.lissac.ch

*selon conditions en magasin